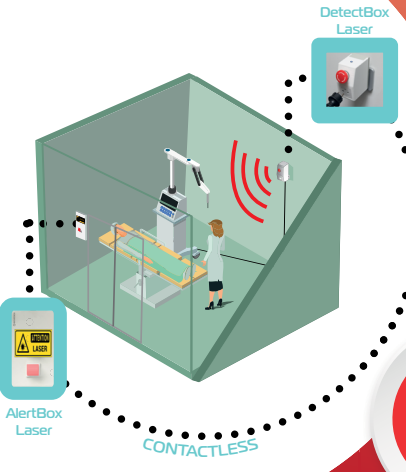


DosAlert Laser

Votre dispositif de signalisation d'exposition aux rayonnements laser



CONTEXTE

Selon le Décret n° 2010-750 du 2 juillet 2010 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements optiques artificiels, les accès d'une salle d'opération contenant un appareil émettant des rayons laser doivent comporter une signalisation adaptée au risque, et ses accès doivent être limités.

NOTRE SOLUTION

DosAlert Laser est un dispositif de signalisation d'une zone présentant des **risques d'exposition** aux rayonnements optiques artificiels. Grâce à cette signalisation, le personnel se trouvant à l'extérieur de cette salle, peut savoir si le **laser chirurgical** se trouvant dans la salle est en fonctionnement.



Innovant

Mobile

VALEUR AJOUTÉE

- Produit innovant
- Développé en interne
- Fabriqué en France
- Produit breveté
- Version fixe ou mobile
- Garantie 24 mois



SPÉCIFICATIONS

